

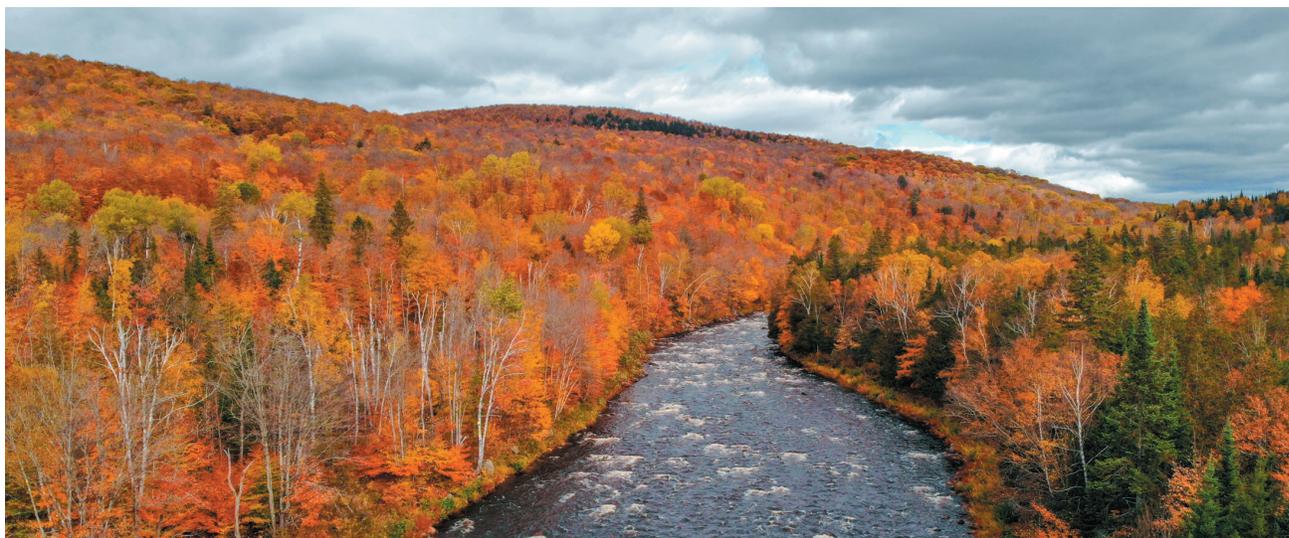
# PLAN CLIMAT

2021 | 2025

RÉSUMÉ



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**



Le Plan climat vise à répondre aux effets négatifs imminents des changements climatiques sur le territoire de Mont-Tremblant. Réel plan d'action, il permet d'agir tant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) que sur l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche assure une cohérence des actions et des mesures à mettre en œuvre. Le Plan climat est un levier permettant d'aménager le territoire en tenant compte des changements climatiques, de favoriser la résilience par le maintien de la qualité des infrastructures naturelles et bâties, de préserver la santé et la qualité de vie de la population, de mobiliser les acteurs et actrices du territoire et d'agir pour l'environnement et le climat, et ce, afin de limiter à 1,5 °C le réchauffement planétaire. Ce plan d'action vise donc à développer la résilience de la Ville aux changements climatiques en maximisant son adaptation aux aléas climatiques tout en visant à réduire au maximum ses émissions de GES pour rendre possible l'atteinte de la carboneutralité en 2050.

Mont-Tremblant aborde la problématique des émissions de GES en tant que municipalité responsable et investie dans leur réduction, et dans le but de s'adapter aux conséquences qu'elles engendrent. Pour ce faire, le Plan climat s'inscrit dans un contexte local, mais aussi international de transition profonde des sociétés et des modes de vie, ce qui va dans le même sens que les engagements du Canada à l'égard de l'*Accord de Paris*. Le Québec a pour sa part annoncé une cible de réduction des GES de 37,5 % d'ici 2030 et, en 2019, Mont-Tremblant s'est jointe à plus de 400 municipalités québécoises pour adopter la *Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique*.

**Le présent document est un résumé du Plan climat adopté par le Conseil municipal de Mont-Tremblant. Ce dernier constitue la seule version officielle du Plan climat.**

## LES GRANDES ÉTAPES

---

La démarche d'élaboration du Plan climat a requis de recenser les impacts potentiels des changements climatiques spécifiques au territoire, d'évaluer les tendances climatiques pour la région, d'analyser les vulnérabilités et de prioriser les risques, d'évaluer des mesures d'intervention possibles, puis de produire et de communiquer le Plan climat. En ce sens, le Plan définit 5 domaines d'intervention dans lesquels la Ville souhaite intervenir, 14 objectifs et 60 actions.

Étant déjà engagée dans la lutte aux changements climatiques par diverses actions réalisées, la Ville se devait de définir ce qu'elle envisageait pour les prochaines années. Une mise à jour de l'inventaire des émissions de GES a été terminée en 2020. Celle-ci a révélé une diminution des émissions liées aux activités sur l'ensemble du territoire (volet collectif), mais une hausse de celles liées aux activités de la Ville (volet corporatif). Ainsi, de nouvelles cibles ont été définies pour l'année 2025, soit une réduction de 11 % supplémentaire des émissions de GES pour la collectivité et une réduction de 20 % pour le volet corporatif.

Les projections climatiques prévoient des températures estivales plus élevées, une augmentation des précipitations, une variation du rythme des saisons et une hausse générale des températures, et ce, sur le territoire même de Mont-Tremblant. L'analyse des vulnérabilités réalisée par le Service de l'environnement et du développement durable de la Ville a également identifié les risques prioritaires auxquels l'organisation municipale doit se préparer.

L'identification des risques et des solutions concrètes et précises pour y répondre constitue la clé de voûte permettant à notre collectivité de développer sa résilience face aux changements climatiques. Ces solutions ciblées sont donc les grands chantiers sur lesquels la Ville déploiera ses efforts au cours des prochaines années.



## PLAN D'ACTION (SOMMAIRE)

---

Parmi les actions listées dans le Plan climat, certaines sont en lien avec un aménagement du territoire qui tient compte des changements climatiques, soit :

- Améliorer le suivi des espaces naturels à conserver
- Créer des corridors écologiques entre les zones de conservation
- Établir un maximum sur les ratios des cases de stationnement pour les projets commerciaux et industriels

D'autres actions favorisent quant à elles la résilience de la Ville par le maintien de la qualité des infrastructures naturelles et bâties, soit :

- Élaborer un plan de gestion des eaux de pluie ainsi qu'un plan de foresterie urbaine
- Développer une stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes et nuisibles
- Encadrer les pratiques d'aménagement et d'entretien des sentiers
- Mettre en œuvre le plan directeur du réseau cyclable
- Optimiser le réseau de transport en commun de Mont-Tremblant
- Développer le réseau de bornes électriques pour les véhicules

Des actions visent par ailleurs à préserver la santé et la qualité de vie de la population, soit :

- Mettre en place un service de soutien pour les personnes âgées lors de canicules
- Aménager des accès publics aux cours d'eau

D'autres sont liées à la mobilisation des acteurs du territoire, soit :

- Communiquer au sujet des changements climatiques et faire connaître le Plan climat
- Encourager et favoriser les modes de transport alternatifs à l'auto solo
- Promouvoir et bonifier les subventions existantes pour les rénovations et constructions écoénergétiques

Enfin, certaines actions bénéficient tant à l'environnement qu'au climat, soit :

- Privilégier un menu avec une offre végétarienne lors des événements internes de la Ville
- D'ici 2025, compenser, selon les secteurs d'activité de la Ville (bâtiments, matières résiduelles, etc.), les émissions de GES par la réalisation d'actions concrètes